



GEPSO

**GROUPE NATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX**



Rapport annuel

2024

3	ÉDITO
4	LE GEPSo
5	LES ADHÉRENTS DU GEPSo EN 2024
6	LA GOUVERNANCE ET L'ÉQUIPE DU GEPSo
7	LES COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS RÉGIONALES
8	LE BILAN FINANCIER
10	2024 EN BREF
12	ANIMER
18	FORMER
22	IMPULSER
24	ON EN PARLE EN 2024
26	LES PUBLICATIONS GEPSo 2024

ÉDITO JULIEN BLOT

Président du GEPSO



UN SEUL MOT : BRAVO !

En 2024, les adhérents du GEPSO se sont mobilisés pour construire le projet associatif présenté à l'assemblée générale en 2025. Il s'appuie sur les valeurs et les actions venues façonner l'identité associative au fil du temps.

Et bien plus encore ! Les personnes accompagnées et les professionnels occupent une place centrale dans l'élaboration d'un projet participatif et ambitieux. Participatif parce que leur pouvoir d'agir donne toute l'énergie à une association qui s'inscrit heureusement dans son époque. Et ambitieux parce que les adhérents sont toujours plus nombreux et actifs tant au national dans les commissions et les groupes de travail, que dans les délégations régionales et les formations.

L'association a organisé en région des actions de formation sur l'évaluation HAS, construit une formation sur la co-construction des projets pour l'année suivante. Autant de réponses sur mesure aux demandes et aux besoins exprimés par les adhérents.

La participation des personnes accompagnées, le « Réseau » et les comités régionaux des usagers l'incarnent de la manière la plus vivante qui soit.

« S'il devait y avoir un seul projet, une seule ambition, ce serait d'applaudir l'action des professionnels et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées. »

D'une association qui prend la parole, le GEPSO est devenue une association que les pouvoirs publics et les partenaires sollicitent comme une vraie force de proposition. La promotion du programme PEGASE, la contribution aux transformations du secteur... nourrissent notre visibilité. Surtout, ils viennent renforcer un plaidoyer toujours plus engagé pour les professionnels du secteur et les personnes qu'ils accompagnent.

Grâce aux nombreuses contributions aux travaux nationaux ou encore inter-associatifs, s'il devait y avoir un seul projet, une seule ambition, ce serait d'applaudir l'action des professionnels et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Bravo à tous !

LE GEPSO

Depuis plus de 40 ans, le GEPSO a au cœur de son projet l'ambition de favoriser «une citoyenneté effective pour toutes et tous», en particulier pour les personnes les plus vulnérables.

NOS VALEURS

INCONDITIONNALITÉ

Dans l'esprit et les valeurs du service public, le GEPSO soutient l'accueil de tous les publics quelle que soit leur situation.

DIVERSITÉ

La richesse du GEPSO repose sur la diversité des publics, des dispositifs d'accueil et des territoires qu'il réunit.

ENGAGEMENT

Les acteurs engagés au sein du GEPSO sont des militants défendant les droits des personnes accompagnées et une offre de service de qualité.

PARTAGE

Partager des rencontres, des réflexions, des actions avec les professionnels, partenaires, établissements et les personnes accompagnées, dans un esprit de convivialité.

NOS MISSIONS

ANIMER

Le GEPSO met en réseau les établissements et services publics sociaux et médico-sociaux et anime les échanges de pratiques entre professionnels ; il repère et valorise les expériences et innovations déployées sur le terrain.

FORMER

Le GEPSO mène des actions de formation et de sensibilisation sur les grands enjeux du secteur social et médico-social, il participe à la promotion et à la diffusion d'outils et de dispositifs afin d'accompagner les évolutions du secteur en faveur de la qualité du service aux personnes accompagnées.

IMPULSER

Le GEPSO formule des propositions d'évolution du secteur auprès des décideurs publics et cherche à faire des enjeux des personnes accompagnées une priorité nationale.

EN SAVOIR PLUS



Retrouvez le projet associatif :

www.gepso.fr

Visionnez la vidéo de présentation :

www.youtube.com



LES ADHÉRENTS DU GEPSO EN 2024

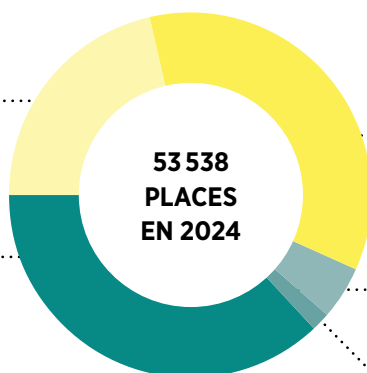
Le GEPSO compte 248 adhérents (organismes gestionnaires d'ESSMS) en 2024 (contre 236 en 2023).

Ils représentent au total 53 538 places agréées, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2023.

■ RÉPARTITION DES PLACES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Enfants en situation de handicap
11 464 PLACES 21,4 %

Aide sociale à l'enfance (ASE)
18 913 PLACES 35,3 %



Adultes en situation de handicap
19 768 PLACES 36,9 %

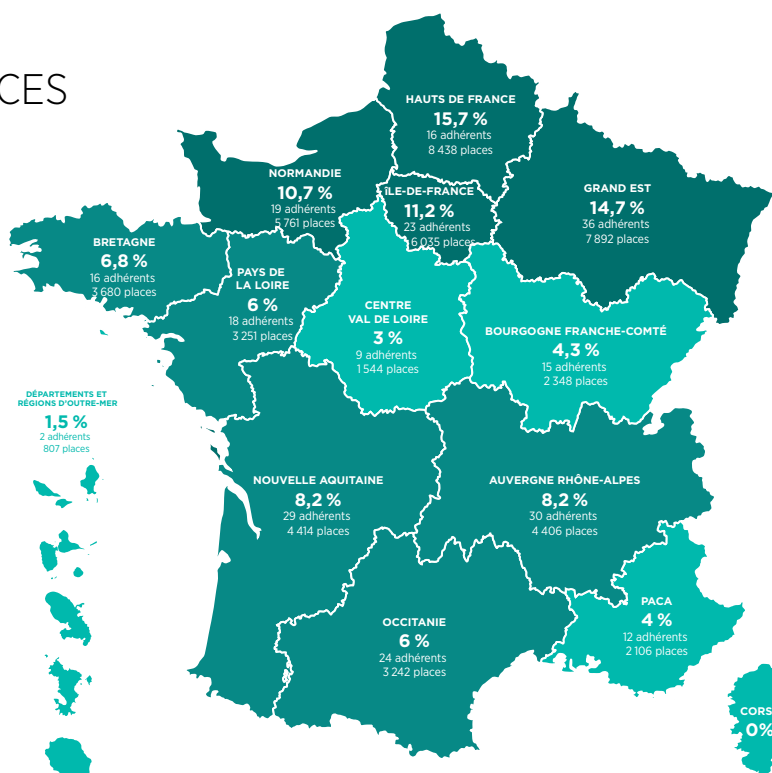
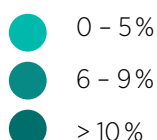


Personnes âgées
2 537 PLACES 4,7 %



Lutte contre l'exclusion
856 PLACES 1,6 %

■ RÉPARTITION DES PLACES PAR RÉGION



LA GOUVERNANCE ET L'ÉQUIPE DU GEPSO

Après un renouvellement important de l'équipe en 2023, l'année 2024 a été une année de consolidation de l'équipe en place.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est dirigée par un Conseil d'administration du GEPSO composé d'une vingtaine de membres. Le bureau met en œuvre les orientations fixées par le Conseil d'administration. Il est composé de 8 membres :

Membres du bureau

- **PRÉSIDENT Julien Blot**
AUPERAS / EHPAD Mille Sourires
- **VICE-PRÉSIDENTE Julie Ducolomb-Péchalrieux**
MDEA
- **TRÉSORIER Franck Bottin**
CDEF
- **SECRÉTAIRE Christine Baret**
ESTHI
- **Jean-Pierre Boissonnat**
Personne physique qualifiée (PPQ)
- **Sébastien Jacquet**
EPNAK
- **Marie-Laure Piquemal-Ratouit**
Centre hospitalier de Montfavet
- **Jean-Pierre Stellittano**
Personne physique qualifiée (PPQ)

L'ÉQUIPE GEPSO

Les actions sont mises en œuvre par une équipe salariée composée de 5 personnes (4,6 ETP) en 2024

Une équipe de 5 personnes

- **Jeanne Cornaille**
Déléguée nationale (CDI)
- **Thomas Larrieu**
Chargé de plaidoyer et d'animation de réseau (CDI)
- **Ophélie Pepin**
Chargée de formation (CDI)
- **Manal Falah**
Chargée de mission communication (alternance)
- **Léa Chaouat**
Chargée de mission handicap et participation sociale (alternance depuis septembre 2024)

Le GEPSO a également accueilli une élève-directrice D3S dans le cadre d'un stage de 2 mois. La mutualisation avec HOSMOZ (ex-Réseau GESAT) sur les fonctions comptabilité et gestion s'est poursuivie.

EN 2024

5

réunions du Conseil d'administration

6

réunions du bureau

1

Assemblée générale le 24 mai 2024,
à Champs-sur-Marne,
dans les locaux de la CASDEN

LES COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

En 2024, une nouvelle commission sur le champ des personnes âgées a vu le jour et le groupe de travail Inclusion scolaire a été lancé

LES COMMISSIONS

Commission Parcours prévention protection de l'enfant (C3PE)

- GT PEGASE
- GT Prévention parentalité
- GT Communication en protection de l'enfance
- GT Assises
- GT Petite enfance en protection de l'enfance

Commission Parcours handicap

- GT Travail protégé / Travail adapté
 - GT Assises nationales du handicap
- En 2024, le GT Inclusion scolaire a été lancé

Commission Usagers et citoyenneté

- Comités régionaux des usagers (CRU)
- Le RESEAU
- Cycle de webinaires «Les mercredis des bonnes pratiques»

En 2024, un nouveau groupe de travail dédié aux CHRS a vu le jour.

Commission Parcours prévention personnes âgées (C3PA)

Commission Évolution de l'offre

LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

11 Délégations régionales (DR) en 2024 :

- Bourgogne Franche-Comté
- Ile-de-France
- PACA
- Grand Ouest (Bretagne et Pays de la Loire)
- Normandie
- Occitanie
- Nouvelle Aquitaine
- Hauts de France
- Grand Est
- Auvergne Rhône-Alpes
- Centre Val-de-Loire

EN 2024

11

délégations
régionales

+20

réunions

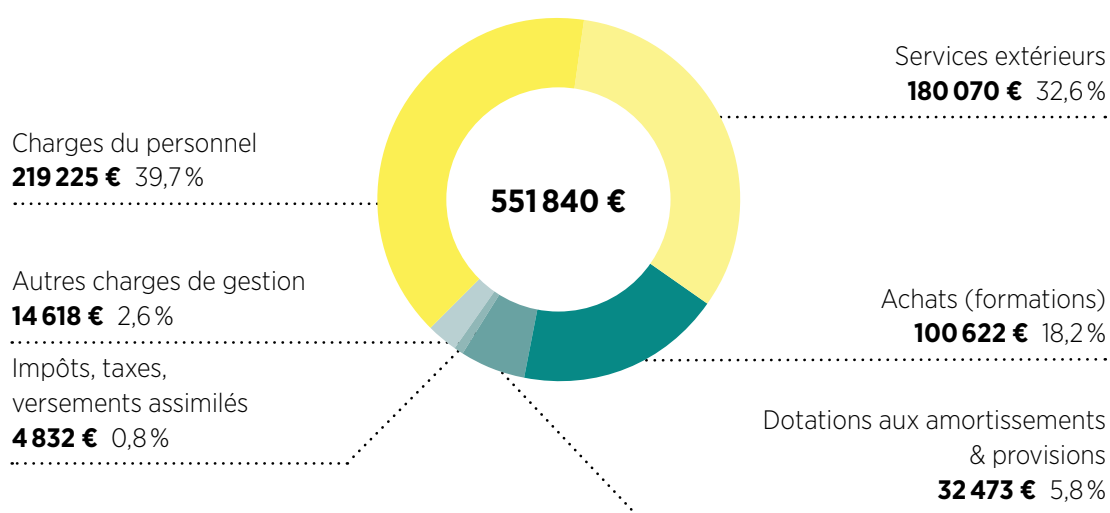
2

réunions annuelles
par délégation
en moyenne

LE BILAN FINANCIER

La situation financière de l'association est saine avec un résultat net qui s'élève à +30,4 K € en 2024

CHARGES 2024



LES CHARGES DE PERSONNEL

Les frais de personnel pour l'exercice clos se sont établis à 219,2 K € contre 184,2 K € pour l'année 2023 soit une augmentation de près de 19 %. Cette augmentation est essentiellement due au recrutement d'une alternante en renforcement de l'équipe d'animation GEPSO (Léa) ainsi qu'aux revalorisations salariales et primes de fin d'année.

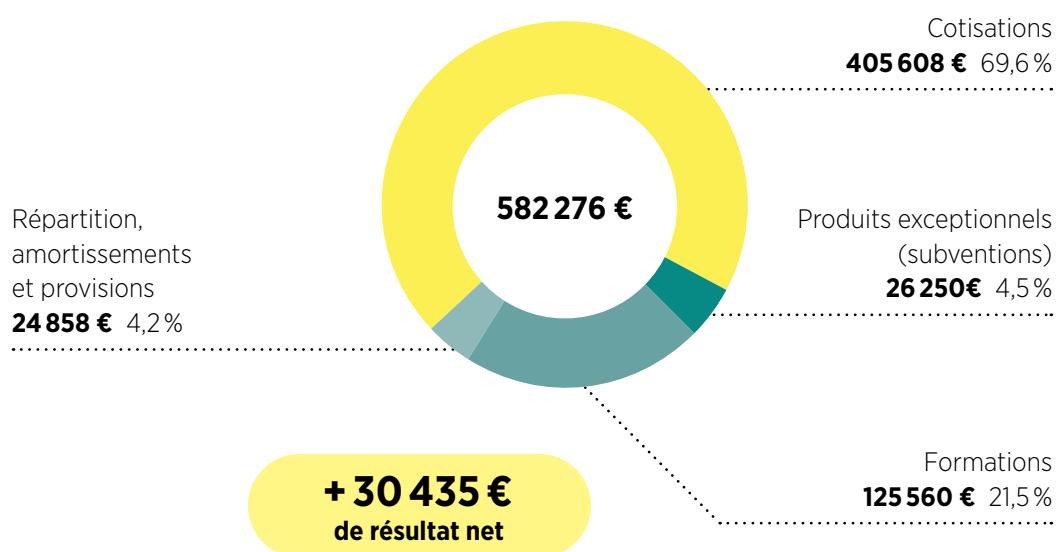
LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les Frais généraux : ces dépenses concernent les frais de fonctionnement des locaux du siège qui se sont élevés à 180 K € pour cette année.

Frais de déplacements et organisation des instances de gouvernance : Bureau, Conseil d'Administration et AG, équipe Gepso, Séminaire CA et commissions (28,14 K €).

Dépenses liées aux formations organisés par le GEPSO : Elles représentent la somme de 100,62 K € contre 152,72 K € en 2023 soit une baisse de 34,11 %. Cette baisse est essentiellement due au volume des Assises nationales du handicap habituellement moindre par rapport aux Assises dans le champ de la protection de l'enfance.

PRODUITS 2024



LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les recettes des appels à cotisation se sont établies à 405 K € contre 354 K € pour 2023. Cette hausse est liée à la fois à l'augmentation du nombre d'adhérents et à l'impact de la hausse de la cotisation (qui est passée à 9 € par place en 2024 contre 8,25 en 2023).

LES AUTRES PRODUITS

Dans cette catégorie, les principaux produits viennent des formations qui ont généré 125,6 K € soit respectivement pour les Assises Handicap (92,27 K €) et pour la formation Pégase (25,69 K €) et la formation HAS (7,6 K €).

Par ailleurs, les autres produits proviennent des reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges et produits divers à hauteur de 24,85 K € ainsi que des subventions à hauteur de 26,25 k€ (17 K € de la DGCS, 3 K € Casden, 4,6 K € ASH et produits divers 1,65 K €).

2024

EN BREF

23 JANVIER
2^e journée nationale
PEGASE

FÉVRIER
1^{re} réunion de la
commission parcours
personnes âgées

9 MARS
1^{re} réunion de la
délégation régionale
GEPSO NORMANDIE

12 MARS
1^{re} participation
du GEPSO au Salon
« Choisir le service public »



ZOOM SUR LE SEMINAIRE ANNUEL DU GEPSO 4 ET 5 JUILLET 2024 RENNES

Les administrateurs, pilotes des commissions et groupes de travail du GEPSO et délégués régionaux se sont réunis les 4 et 5 juillet à Rennes.

La 1^{re} journée a été rythmée par 2 interventions :

- Lou-Jayne HAMIDA, vice-présidente de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS). Engagée dans la participation dans le cadre de la loi 2002-2 et dans les instances institutionnelles et associatives au services des personnes concernées, est intervenue sur les enjeux de la participation dans les associations.
- Célia DUQUESNE du comité Ensemble pour la protection de l'enfance (EPE) et Lorette PRIVAT de la CNAPE nous ont présenté la plateforme numérique La B-ASE, à destination des jeunes sortant de la protection de l'enfance.

La 2^e demie-journée a été consacrée aux travaux sur l'élaboration du Projet associatif 2025-2030.



29 AVRIL

Webinaire GEPSO avec
la Caisse des Dépôts :
« Comment bien financer
vos investissements ? »

24 MAI

Assemblée
générale ordinaire

3 & 4 JUILLET

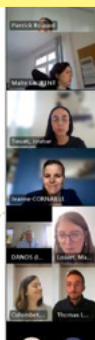
Séminaire annuel GEPSO
(Rennes)

13 & 14 NOVEMBRE

Assises nationales
du handicap

Présentation de la
Banque des
Territoires

Modalités et cadre d'intervention



ANIMER

Renforcer les pratiques professionnelles
par l'animation de la communauté de pratiques.

DÉVELOPPER LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

> Développer nos moyens et nos outils pour mieux prendre en compte la parole et les attentes des personnes accompagnées au sein des instances et groupes de travail du GEPSO.

> Outiller les professionnels au développement de l'autodétermination des personnes accompagnées et garantir l'implication des personnes accompagnées dans les travaux et instances du GEPSO.



LE COMITÉ RÉGIONAL DES USAGERS (CRU) ET LE COMITÉ RÉGIONAL DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES (CRPA)

Les CRU sont des réunions entre personnes accompagnées des établissements adhérents du GEPSO, organisées en présentiel et à l'échelle régionale. Ils ont pour mission de favoriser l'expression des usagers, de porter leur parole aux différents niveaux de décision et de faire émerger des représentants dans les instances de concertation locale et régionale.

EN 2024

3 CRU/CRPA ont été organisés dans le Grand Est :

• VIOLENCE ET HARCÈLEMENT EN INSTITUTION

Date et lieu : 29 mars 2024 – Mont-Bonvillers (54)

Organisateur : CAPS

Nombre de participants : 115

• RENCONTRES INTER-ÉTABLISSEMENTS

Date et lieu : 20 septembre 2024 – Marly (57)

Organisateur : Mosell'A

Nombre de participants : 67

• L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Date et lieu : 22 novembre 2024 – Badonviller (54)

Organisateur : CAPS

Nombre de participants : 51

1 CIRU (Comité interrégional des usagers) dans le Grand Ouest :

• LE HARCÈLEMENT

Date : 28 Mai 2024

Organisateur : le comité de pilotage composé de structures médico sociales des Côtes d'Armor et du Finistère a préparé ce thème en collaboration avec l'association Psychomédie.

Nombre de participants : 55

LE « RÉSEAU »

À l'écoute des personnes accompagnées, le GEPSO a lancé en 2022 le « Réseau », espace de dialogue où chaque personne accompagnée peut s'exprimer sur sa réalité, échanger avec les autres, dialoguer librement sur une thématique.

EN 2024

**5 réunions du « Réseau »
sur les thématiques suivantes :**

- **LES ADDICTIONS**

Date : 13 mars 2024

- **AMOUR ET AMITIÉS (ENFANTS)**

Date : 20 mars 2024

- **LES VACANCES**

Date : 5 juin 2024

- **LES ANIMAUX**

Date : 25 septembre 2024

- **LE SPORT**

Date : 4 décembre 2024

Chaque réunion du « Réseau » a réuni pour chaque session une dizaine de personnes accompagnées.



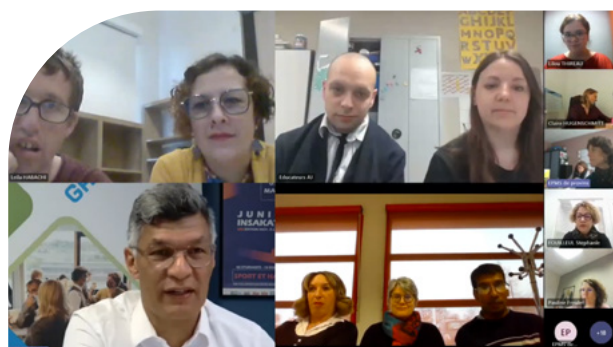
LES « MERCREDIS DES BONNES PRATIQUES »

Afin d'accompagner les adhérents dans la diffusion de bonnes pratiques en matière de participation, le GEPSO anime « Les mercredis des bonnes pratiques » qui visent à partir sur un format court (1 heure) des retours d'expériences issus d'établissements et d'en échanger.

EN 2024

Le « Mercredi des bonnes pratiques » a porté sur le thème « Amour et sexualité ».

> voir le replay sur www.youtube.com



PROTECTION DE L'ENFANCE

Promouvoir la santé des jeunes enfants accueillis en protection de l'enfance.

LE PARTENARIAT AVEC LE PROGRAMME « PEGASE »

Il s'agit d'un programme d'expérimentation d'un protocole de santé standardisé appliqué aux enfants ayant bénéficié avant l'âge de 5 ans d'une mesure de protection de l'enfance. Ce programme de santé publique a pour objet d'améliorer la prise en charge en santé des jeunes enfants bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance (accueil collectif, famille d'accueil, suivi à domicile). Le GEPSO est partenaire du programme porté par le Dr Daniel Rousseau. 13 établissements adhérents au GEPSO sont impliqués dans l'expérimentation.



EN 2024

Le GEPSO et les équipes de directions ont participé à une dizaine de réunions dans le cadre des « Conférences des directions » dédiées au partage d'informations et échanges de pratiques. Le GEPSO a participé le 21 février 2024 à l'atelier de fin d'expérimentation afin de se projeter dans l'étape de généralisation du programme.

HANDICAP

Accompagner le plan de transformation des ESAT et favoriser le partage d'expériences.

LES PRINCIPAUX SUJETS DE TRAVAIL DU GT ESAT

- Partage d'expériences sur la mise en place progressive des mesures du plan de transformation des ESAT et projet de loi « Plein emploi », dont mise en place de la complémentaire santé.
- Participation à la relecture des projets de décrets dans le cadre des réunions bi-mensuelles entre les fédérations et la DGCS.
- Rédaction (en cours de finalisation) d'une trame commune de règlement de fonctionnement des ESAT.
- Un sous-groupe « Gestionnaire RH » avec des échanges de pratiques sur la gestion de carrière des TSH (admission, congés, retraite, ...).

ZOOM SUR LA BILLETTERIE POPULAIRE À L'OCCASION DES JEUX OLYMPIQUES

En 2024, dans le cadre de l'opération Billetterie populaire lancée par l'État à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques, le GEPSO a pu offrir plus de 1700 billets à plus de 55 structures adhérentes du GEPSO. Un formidable projet qui a permis à des personnes en situation de handicap, ainsi qu'à leurs professionnels et aidants de pouvoir profiter de ce grand événement.

PERSONNES ÂGÉES

Élaborer les recommandations relatives aux Personnes handicapées vieillissantes (PHV).

L'ÉLABORATION DE 12 RECOMMANDATIONS

Après avoir organisé plusieurs webinaires sur la thématique des PHV et réalisé l'édition 2024 de sa revue annuelle sur ce sujet, le GEPSO propose 12 recommandations pour améliorer durablement l'accompagnement des PHV en France.

1. Réformer le GIR et le GMP : Instaurer une procédure dérogatoire pour les PHV de moins de 60 ans, adapter le GMP des EHPAD et prévoir une révision biennale des financements.

2. Renforcer les actions de prévention : Créer une enveloppe budgétaire dédiée à la lutte contre la dénutrition, les programmes d'activités physiques adaptées et les actions de stimulation cognitive et sociale.

3. Valoriser les infirmiers coordinateurs (IDEC) : Élargir la nouvelle bonification indiciaire (NBI) pour mieux reconnaître leur rôle et leur expertise.

4. Créer un financement national dédié : Instaurer une ligne budgétaire nationale pour l'accompagnement des PHV, inscrite dans la cinquième branche de la Sécurité sociale.

5. Améliorer les transitions en ESAT : Confier aux ESAT la mission de préparer la fin d'activité des travailleurs handicapés avec un accompagnement individualisé.

6. Repérer précocement les besoins des PHV : Demander aux MDPH d'évaluer les besoins médico-sociaux des PHV dès 50 ans, en partenariat avec les ESMS et les familles.

7. Élaborer un référentiel national : Sous l'égide de la HAS, créer des recommandations de bonnes pratiques pour l'accueil des PHV en EHPAD.

8. Réaliser des diagnostics territoriaux : Rendre obligatoire la réalisation de diagnostics territoriaux partagés et élaborer des projets d'accompagnement pour chaque PHV.

9. Former les professionnels : Intégrer des thématiques liées au vieillissement des personnes en situation de handicap dans les formations initiales et continues.

10. Développer l'interconnaissance : Organiser des journées d'immersion croisée et créer des espaces d'échange réguliers entre les équipes PA et PH.

11. Introduire des personnels éducatifs en EHPAD : Permettre le recrutement de personnels éducatifs pour enrichir les activités proposées aux résidents.

12. Instaurer un contrat d'accompagnement : Co-construire un contrat d'accompagnement individuel pour chaque PHV, définissant les objectifs, rôles et modalités d'évaluation.

Ces propositions visent à garantir des parcours de vie fluides, inclusifs et respectueux des besoins des PHV.



UNE ANIMATION DE RÉSEAU RENFORCÉE

En 2024, le GEPSO a développé ses actions d'animation de son réseau d'adhérents en proposant une série de webinaires thématiques ainsi que l'organisation des échanges entre ses membres via les boucles mails, « les mises en relations ».

10
webinaires
700
participants

LES WEBINAIRES

EN 2024

- « La commission Évolution de l'offre vous écoute ! »
22 mars 2024 - environ 30 participants
- Fiche Réflexe
« Sens et stratégie de communication en protection de l'enfance »
25 mars 2024 - environ 20 participants
- « Enquête sur la situation financière et RH des ESAT en France »
24 avril 2024 (collectif Inter-ESAT) - + de 300 participants
- « Comment bien financer vos investissements ? »
GEPSO & Caisse des Dépôts - 29 avril 2024 - environ 50 participants
- PHV n° 1: « Présentation rapport de la Cour des comptes »
29 mai 2024 - environ 80 participants
- « Penser, construire et développer le parrainage »
GEPSO x UNAPP - 24 septembre 2024 - environ 30 participants
- Présentation du programme « PAS à PAS »
GEPSO x ANACT - 4 octobre 2024 - environ 40 participants
- PHV n° 2: « Programmes et services PHV innovants »
23 octobre 2024 - environ 100 participants
- Présentation programme « Plus112 »
29 novembre 2024 - environ 20 participants
- « Premiers secours en santé mentale »
GEPSO x Alfaspy - 16 décembre 2024 - environ 40 participants

LES MISES EN RELATION

EN 2024

Plus de 38 fiches de synthèse de mises en relation ont été réalisées avec au total plus de 200 réponses faites par les adhérents. Les thématiques ont été très variées :

- Accueil MNA centre maternel
- Arguments en faveur passage en nuits debout en FDE
- Arrêté d'augmentation de places
- Arrêté d'autorisation de capacité
- Benchmarking cabinet avocat
- Benchmarking cahiers des charges évaluations externes
- Benchmarking répartition places accueil urgence vs durable en FDE
- Cadre administratif visites médiatisées
- Charte télétravail
- Comparaison rapport sociaux uniques inter-établissement
- Convention départemental IME x ASE
- CTI Ouvrier
- DUI SESSAD
- Gestion flotte véhicule
- Grade moniteur d'atelier
- Implantation d'atelier conditionnement
- Intégration assistantes sociales équipes FDE
- Logiciel temps de travail en ESAT (TH et agents)
- Logiciel temps travail FDE
- Mise en place cartographie des risques usagers
- Moyens RH pouponnières
- Paiement nouvelle indemnité travail intensif de nuit
- Plan gestion des risques
- Projet architectural PE foyer
- Projet motion CA dif financière
- Recherche subvention
- Réduction du nombre d'enseignants en UEI
- Référentiel HAS
- Renouvellement contrats pédiatres
- Service visites médiatisées
- Tenue professionnelle
- Travailleur isolé de nuit
- UEE en établissement privé
- Valorisation traitement indiciaire coordonnateur en CDE.

38

fiches de synthèse
de mises en relation

200

réponses faites
par les adhérents

LA RÉALISATION DE FICHES PRATIQUES

EN 2024

Cinq fiches pratiques ont été réalisées pour mettre en valeur des pratiques et dispositifs innovants ayant vu le jour au sein de notre réseau.

- Mise en œuvre d'un Dispositif d'autorégulation (DAR),
- Création d'un centre de formation interne,
- Déploiement d'un dispositif expérimental d'accueil d'enfants à double vulnérabilité,
- Adaptation de l'environnement aux besoins des enfants,
- Construction d'ateliers dans le cadre d'un IME.

Voici différents sujets qui ont été traités par les fiches pratiques du GEPSO, téléchargeables sur la plateforme Dieze.

> www.dieze-gepsso.fr



FORMER

Renforcer et accompagner l'évolution
des pratiques professionnelles par la formation.



2^E JOURNÉE NATIONALE PEGASE, 23 JANVIER 2024

**« LES EFFETS DE LA MALTRAITANCE
SUR LA SANTÉ DES ENFANTS :
PRÉVENIR ET AGIR VITE,
C'EST POSSIBLEMENT GUÉRIR. »**

Objectifs de la formation :

- Savoir repérer les effets de la maltraitance sur la santé de l'enfant
- Identifier et comprendre les expériences adverses de l'enfance



118

participants, 27 invités et
17 intervenants en plénière

1

vidéo animation IA - cas clinique

97%

de taux de satisfaction
(satisfaits à très satisfaits)



ASSISES NATIONALES DU HANDICAP, 14 & 15 NOVEMBRE 2024

**« ZÉRO SANS SOLUTION,
DE LA PETITE ENFANCE AU GRAND ÂGE -
LE RAPPORT PIVETEAU 10 ANS APRÈS »**

Objectifs de la formation :

- Situer les orientations et les enjeux du rapport Piveteau
- Identifier des expérimentations impulsées par le rapport Piveteau
- Repérer les effets du rapport Piveteau :
 - > sur les personnes concernées et leurs aidants
 - > sur les pratiques professionnelles
 - > sur l'organisation des établissements et services
 - > sur les liens avec les partenaires

210

participants, 78 invités et
30 intervenants en plénière

8

ateliers animés par 17 intervenants

97%

de taux de satisfaction
(satisfaits à très satisfaits)





FORMATION SUR LE NOUVEAU RÉFÉRENTIEL DE LA HAS

Après l'organisation en 2023 de cinq sessions de formation en inter sur le nouveau référentiel d'évaluation des Établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), le GEPSO a organisé une session de formation en intra en 2024. Cette formation a été organisée au sein d'un établissement de la protection de l'enfance adhérent et a concerné 19 agents.

100%

des structures répondantes au questionnaire de satisfaction annuel sont satisfaites à très satisfaites de manière générale quant aux formations proposées.

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ZOOM SUR QUALIOPI

Le GEPSO a été audité en 2024 dans le cadre de l'audit de surveillance pour l'organisme de formation QUALIOPI pour lequel il a reçu un avis favorable.



JOURNÉE NATIONALE INTER-ASSOCIATIONS

« LE MÉTA BESOIN DE SÉCURITÉ DE L'ENFANT, ENJEU DES COOPÉRATIONS INSTITUTIONNELLES »

Le 12 décembre 2024, à Paris, quatre associations nationales œuvrant pour l'enfance en situation de souffrance sociale et psychique vont poser deux actes :

- réfléchir et se former ensemble, notamment au cours de cette journée ;
- signer une Charte de coopération pour affirmer nos engagements réciproques autour de ces enfants, adolescents, jeunes majeurs à l'intersection des champs de la protection de l'enfance, du médico-social et du champ de la santé mentale.

Objectifs de la journée :

- Mieux soutenir les droits de l'enfant dans les processus inter-institutionnels
- Saisir les enjeux de réponse aux besoins fondamentaux dans le cadre des coopérations
- Améliorer les conditions de co-construction des projets concernant l'enfant et sa famille
- Apprendre des expériences de terrain.

Cette journée a été l'occasion de la présentation et signature de la Charte inter-associative de co-engagement réciproque par les membres du collectif inter-associatif.

~150

personnes réunies
pour cette formation

8

intervenants

ZOOM SUR LA PLATEFORME DIEZE



Lancée en 2023, DIEZE est une plateforme collaborative de partage de ressources destinée à l'ensemble des professionnels des structures adhérentes du GEPSo. L'objectif de la plateforme est de créer du lien et des échanges entre les membres du réseau et de faciliter le partage de ressources et de bonnes pratiques. Intuitive et ergonomique, chaque professionnel a la possibilité de publier lui-même les ressources qui lui semblent intéressantes de partager avec les autres membres.

> www.dieze-gepso.fr

+38,5%

d'utilisateurs entre
avril 2024 et avril 2025

514

utilisateurs

IMPULSER

Le GEPSO a poursuivi en 2024 la structuration de son travail de plaidoyer en faveur du respect et de la promotion des droits des personnes accompagnées.

LES INSTANCES NATIONALES AUXQUELLES PARTICIPE LE GEPSO

- Le Comité de concertation de la Haute Autorité de Santé (HAS)
- Le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)
- Le Comité national d'organisation sanitaire et sociale (CNOSS)
- Le Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE) dont le GEPSO est membre du bureau
- Le groupe de travail national SERAFIN-PH
- Le Club ASE, animé par IdéalCo.



EN 2024

Le GEPSO a poursuivi la structuration de son travail de plaidoyer en faveur du respect et de la promotion des droits des personnes accompagnées. Plusieurs campagnes de plaidoyer ont été menées en lien avec les associations ou collectifs.

LES ENGAGEMENTS INTER-ASSOCIATIFS

Le GEPSO a poursuivi son engagement au sein de plusieurs collectifs inter-associatifs :

- **Collectif Cause majeur :** le collectif défend un accompagnement plein et entier des jeunes majeurs sortant de l'ASE et de la PJJ.
- **Collectif Handicaps :** le Collectif Handicaps est une association qui regroupe 54 associations nationales représentatives des personnes en situation de handicap, de leur famille et des proches aidants.
> www.collectifhandicaps.fr
- **Collectif inter-associatif** composé de l'ANMECS, CNAEMO, AIRE et du GEPSO pour travailler le sujet de la multi-vulnérabilité. Ces travaux ont abouti en 2024 à la diffusion d'une Charte de coopération interassociative partagée.

EN 2024

- a adhéré au collectif « Nos services publics »
- a rejoint la campagne nationale de mobilisation en faveur du grand âge « Nos vieux méritent mieux »
- s'est associé à la mobilisation nationale coordonnée par la CNAPE : « Les 400 000 », manifestation nationale organisée à Paris le 25 septembre en faveur de la défense de moyens pour la protection de l'enfance.

DIVERSES CONTRIBUTIONS DU GEPSO À DES AUDITIONS NATIONALES

- La commission d'enquête sur les manquements des politiques publiques de la protection de l'enfance a été relancée le 9 octobre 2024 après avoir été suspendue en raison de la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024. Une délégation GEPSO a été reçue à l'Assemblée nationale le 19 novembre 2024.
- Audition IGAS sur la « Convergence des droits des travailleurs handicapés en établissements et services d'aide par le travail (ESAT) vers un statut de quasi-salarié. »
- Audition IGAS sur la transformation du secteur médico-social.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'EHESP

Cette convention vise à renforcer notamment la coopération sur les sujets liés aux enfants à multiple vulnérabilité et à promouvoir les actions de formation de chacun des partenaires sur les thématiques médico-sociales, sociales et les enjeux managériaux.



ZOOM SUR PLUSIEURS SUJETS DE PLAIDOYER 2024

POURSUITE DE LA MOBILISATION EN FAVEUR DE TAUX ET NORMES EN PROTECTION DE L'ENFANCE

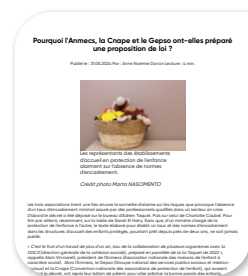
Le GEPSO, en partenariat avec la CNAPE et l'ANMECS a poursuivi en 2024 ses actions à destination des parlementaires visant à les sensibiliser sur l'enjeu des taux et normes d'encadrement en protection de l'enfance. Le GEPSO a contribué à l'écriture d'une proposition de loi (PPL) visant à instaurer des taux et normes dans le secteur. Cette PPL transpartisane est portée par la députée Isabelle SANTIAGO en tant que première signataire.

POURSUITE DE LA MOBILISATION EN FAVEUR DU CTI POUR TOUS

GEPSO a poursuivi sa mobilisation visant à obtenir le CTI pour l'ensemble des agents de la Fonction publique hospitalière (FPH). À l'automne 2024, le GEPSO a envoyé un courrier au Premier Ministre Michel Barnier demandant la réformation du décret n°2020-1152 du 19 décembre 2020.

En l'absence de réponse, le GEPSO via son Conseil d'administration a donné mandat à la SCP Manuel Gros – Héloïse Hicter – Audrey d'Halluin, société d'avocats au barreau de Lille, pour le représenter devant le Conseil d'État dans le cadre d'un recours en excès de pouvoir qui sera intenté contre un refus implicite opposé par le Gouvernement à une demande gracieuse de réformation du décret n°2020-1152 du 19 décembre 2020.

ON EN PARLE EN 2024



LES RETOMBÉES PRESSE

JANVIER 2024

LE MEDIA SOCIAL

« Protection de l'enfance -
Le Gepso cible neuf enjeux d'avenir
pour les pouponnières »



AVRIL 2024

HOSPIMEDIA

« La santé des établissements publics
du champ du handicap s'est
considérablement dégradée »



AVRIL 2024

LE MEDIA SOCIAL

« Protection de l'enfance -
Comment mieux communiquer
avec les médias »



MAI 2024

ASH

« Pourquoi l'Anmecs, la Cnape et le Gepso
ont-elles préparé une proposition de loi »



JUIN 2024

LE MEDIA SOCIAL

« Aide sociale à l'enfance -
Inquiétudes pour l'accueil
en pouponnière sociale »



JUILLET 2024

ENFANCE & JEUNESSE INFOS

« Santé des enfants protégés -
Les conditions de réussites de la généralisation
du programme Pégase »



JUILLET 2024

ENFANCE & JEUNESSE INFOS

« Les pouponnières en sureffectif
sont en situation dramatique »
Jeanne Cornaille (GEPSo)



AOUT 2024

LE MEDIA SOCIAL

« Contrôles dans le secteur de
la protection de l'enfance -
Le rôle des préfets réaffirmé »



AOUT 2024

LE MEDIA SOCIAL

« Le Gepso se penche sur
les sureffectifs en pouponnières »



NOVEMBRE 2024

PARIS MATCH

« Aide sociale à l'enfance -
Mortelles Défaillances »





DES INFORMATIONS REGULIERES POUR LES MEMBRES DU GEPSO

Afin d'informer toujours mieux ses membres adhérents, le GEPSo a, en 2024, enrichi ses différents supports de communication. La newsletter interne GEPSINFO existe toujours et elle est complétée d'une série d'autres GEPS, à savoir :

GEPS'FORMATIONS

La lettre d'information dédiée aux informations sur les dernières formations proposées par le GEPSO

GEPS'RESSOURCES

La lettre d'information dédiée à la veille du secteur social et médico-social.

GEPSO'ACTUS

La lettre d'informations dédiée aux actualités internes du GEPSO : actualités des groupes de travail, des commissions, temps et groupes de travail.

LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE

FÉVRIER 2024

« Gouvernement (enfin) au complet maintenant, place à l'action, il y a urgence »

MARS 2024

« Indignation et colère après la décision du Conseil constitutionnel sur l'exclusion de certains agents publics du CTI »

JUIN 2024

« Élections législatives anticipées 2024 - Les valeurs et la continuité du service public social et médico-social en danger »

JUILLET 2024

« La mobilisation du GEPSO se poursuit pour obtenir les revalorisations du Ségur pour toutes et tous »

JUILLET 2024

« Soutenir le service public social et médico-social et ses professionnels pour répondre aux besoins et attentes des plus vulnérables »

SEPTEMBRE 2024

« Gouvernement Barnier - Le GEPSO fait part de ses inquiétudes »

NOVEMBRE 2024

« Livre Blanc de la protection de l'enfance - 70 propositions pour qu'enfin les choses avancent »

DÉCEMBRE 2024

« Gouvernement Bayrou - Enfance, handicap et grand-âge doivent figurer au premier rang des priorités du nouveau gouvernement »

LES PUBLICATIONS GEPSO 2024



SITUATION FINANCIÈRE ET RH DES ESSMS HANDICAP PUBLICS

En 2024, le GEPSO a publié les résultats d'une enquête nationale sur la situation financière et RH des ESSMS handicap publics. Cette enquête fait suite à de multiples sollicitations de la part des établissements rapportant de grandes difficultés quotidiennes touchant aussi bien le recrutement que l'aspect financier. L'enquête a été menée entre novembre 2023 et février 2024. Plusieurs résultats ont été mis en avant :

- 87 % des structures interrogées seraient en déficit
- 50 % d'entre elles seraient largement déficitaires
- 86 % des établissements déclarent manquer de professionnels
- 93 % des structures énoncent que le manque de professionnels impacte directement la qualité de l'accompagnement des personnes accompagnées.

> gepso.fr



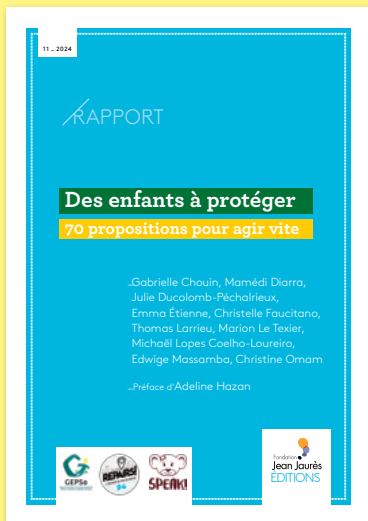
INFOPUBLIC : « HANDICAP ET VIEILLISSEMENT, DES PARCOURS À CONSTRUIRE »

En cette année 2024, le GEPSO a décidé de consacrer sa revue annuelle technique InfoPublic à la thématique des PHV en l'absence de réponses concrètes et formalisées des pouvoirs publics. Ce choix fait également suite à la publication du rapport de la Cour des comptes à ce sujet.

À travers ce numéro « Handicap et vieillissement, des parcours à construire », de nombreuses pistes de réflexion ont été explorées par le biais de retours d'expériences, témoignages, d'initiatives ou encore de questionnements théoriques.

Il était ici question de développer de l'interconnaissance autour de cette problématique afin de promouvoir un accompagnement au plus près des besoins des personnes en situation de handicap vieillissantes.

> gepso.fr



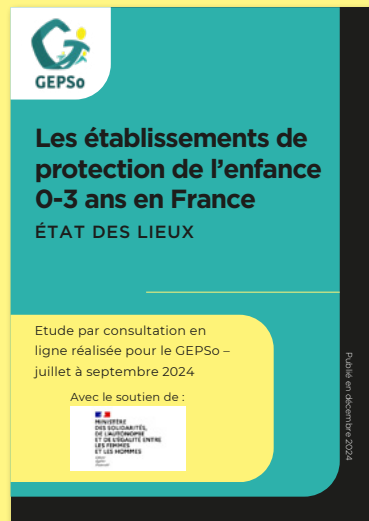
DES ENFANTS À PROTÉGER, 70 PROPOSITIONS POUR AGIR VITE **PUBLIÉ PAR LE GEPSo, LA FONDATION JEAN JAURÈS, SPEAK ET REPAIRS 94 !**

Il s'agit, à travers ces 70 propositions, d'appeler à des actions concrètes pour restaurer la crédibilité et l'efficacité du service public de la protection de l'enfance.

Propositions :

- S'assurer du respect de la loi et de l'adéquation des moyens avec les besoins
- Mieux former et outiller les professionnels pour une prise en charge d'excellence
- Pour chaque enfant de l'ASE, réfléchir à une réponse adaptée à ses besoins spécifiques
- Changer de braquet en matière d'attractivité des métiers
- Faire évoluer l'accompagnement des enfants en protection de l'enfance pour mieux répondre à leurs besoins.

> jean-jaures.org



ENQUÊTE SUR LES POUPONNIÈRES

Le GEPSo a conduit en 2024 une enquête nationale visant à établir un état des lieux de la situation et les enjeux des établissements 0-3 ans en protection de l'enfance. Cette publication a bénéficié du soutien financier de la DGCS.

Les données recueillies nous permettent de documenter les nombreuses évolutions en cours au sein des pouponnières et en particulier :

- l'évolution des besoins des enfants accueillis
- un allongement général des durées d'accueil
- des accueils en sureffectif
- des difficultés des recrutements
- un taux d'encadrement insuffisant

Ces signaux d'alerte invitent à ouvrir plusieurs chantiers à court et moyen terme pour améliorer la réponse aux besoins fondamentaux des tout petits pour répondre à des enjeux identifiés.

Cet état des lieux n'est qu'une première étape d'un travail beaucoup plus vaste à conduire sur les pouponnières en France.

> gepso.fr

EN SAVOIR PLUS SUR

WWW.GEPSO.FR



GEPSO

GROUPE NATIONAL des ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS SOCIAUX et MÉDICO-SOCIAUX

25-27 RUE DE TOLBIAC 75013 PARIS